



Carton rouge des syndicats aux casseurs des services publics

VOTATIONS • L'Union syndicale fribourgeoise et le Syndicat des services publics appellent à voter non au paquet fiscal qu'ils considèrent comme un pas de plus dans la politique des caisses vides.

PHILIPPE CASTELLA

En football, c'est l'arme fatale de l'arbitre, qui indique ainsi l'expulsion d'un joueur. Le Syndicat des services publics (SSP) veut donner un carton rouge aux casseurs des services publics. Les syndicats lançaient hier leur campagne dans les cantons contre le paquet fiscal soumis au peuple le 16 mai prochain. Ils sont descendus dans les rues d'une quinzaine de villes suisses. A Fribourg, la campagne a démarré par le biais d'une conférence de presse organisée par le SSP et l'Union syndicale fribourgeoise.

Pour Jacques Eschmann, du comité fribourgeois du SSP, le paquet fiscal est un pas de plus dans la poli-

tique des caisses vides. Il entraînera une diminution de recettes fiscales de 4 milliards de francs pour les collectivités publiques. Selon lui, il ne s'agit de rien d'autre que d'une «redistribution des richesses à l'envers»: les classes inférieures gagneront quelques francs, les classes moyennes quelques dizaines de francs. Les plus riches, eux, se taillent la part du lion. Ainsi, les ménages déclarant un revenu imposable de plus de 150 000 francs – soit 2,4% des contribuables – économiseront plus de 5000 francs. Et si l'on tient compte de l'augmentation envisagée en parallèle de la TVA (+1,8 point), il faudrait gagner plus de 150 000 francs par année pour ne pas être dans le camp des perdants.

Bien plus, tout le monde paiera les pots cassés selon Jacques Eschmann, parce que la baisse des recettes «se traduira inévitablement par une diminution des prestations». A Fribourg, le paquet fiscal entraînera des pertes de l'ordre de 60 millions pour les collectivités. Il faudrait une augmentation de la fiscalité de 5% pour les compenser. Il y aura donc nécessairement des baisses de prestations dans les domaines de la formation, de la santé, des aides sociales et de la culture.

PAYER LES POTS CASSÉS

Autre membre du comité fribourgeois du SSP, Mark Braun a surtout insisté sur les conséquences qu'entraîneront les coupes dans le social:

chômage en hausse, recrudescence de la délinquance juvénile, augmentation des tensions sociales.

Jacques Eschmann avance un troisième argument pour rejeter le paquet fiscal: il devrait entraîner 20 000 suppressions de postes, selon les chiffres des syndicats.

Quant à Armand Jaquier, secrétaire cantonal du SIB, il est venu apporter l'appui des syndicats du secteur privé à la lutte du SSP. Pour lui, «baisser les impôts revient à vouloir déposséder l'Etat de ses tâches essentielles». Ce qui le fait bondir, c'est l'argument de relance économique avancé par les partisans de la révision. «C'est faux», selon le syndicaliste, parce que les bénéficiaires vont surtout capitaliser. PhC

POMPIERS



Guy Wicki.

DR

Nouvel inspecteur cantonal désigné

ECAB • Guy Wicki succédera au colonel Roger Rotzetter comme inspecteur cantonal des sapeurs-pompiers. Ce Genevois de 44 ans domicilié à Langenthal prendra ses fonctions le 1^{er} janvier prochain, au moment où l'actuel titulaire partira en retraite. M. Wicki a été choisi parmi plus de 50 candidats, communie l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB).

Bilingue, le futur inspecteur a une formation d'architecte ETS. Il est aussi licencié en sciences chimiques et officier de carrière des troupes de sauvetage avec le grade de lieutenant-colonel. Il est aujourd'hui instructeur fédéral de sapeurs-pompiers, expert en radioprotection et fut commandant remplaçant de l'ex-régiment 1 d'aide en cas de catastrophe. Membre de la chaîne de sauvetage du Corps suisse d'aide humanitaire en qualité de chef sauvetage et conseiller de place sinistrée, il a fait partie de l'équipe engagée en Turquie à Duzce, après le tremblement de terre qui a frappé cette région en 1999.

«Parfaitement préparé à prendre en main la destinée des sapeurs-pompiers fribourgeois», Guy Wicki aura pour défi de les «conduire vers encore plus d'efficacité tout en optimisant les coûts», indique encore l'ECAB. CAG

EN BREF

Appel aux témoins

FRIBOURG • Un automobiliste circulait, jeudi vers 12 h 15, du chemin de Montrevers en direction de la rue de Morat. Dans une courbe à droite, à la croisée, une collision s'ensuivit avec un automobiliste qui venait de la rue de Morat. Le montant des dégâts est estimé à 4000 francs. Les témoins éventuels de cet accident sont priés de prendre contact avec la Police cantonale de Granges-Paccot au 026 305 20 20.

PUBLICITÉ



Stéphane Peiry
Secrétaire général
UDC

Le paquet fiscal restitue à la classe moyenne une part de son pouvoir d'achat, qu'elle a perdue ces dernières années avec l'augmentation des prélèvements de toutes sortes.

Le 16 mai 2004
oui au paquet fiscal
à une baisse d'impôts!

www.baissedimpots.ch

Comité fribourgeois «OUI à une baisse d'impôts» - CP 74, 1700 Fribourg - Resp. G. Gallard



300 FRIBOURGEOIS ONT TESTÉ LEUR OÛIE

Quelque 300 Fribourgeois ont testé leur audition, hier, à l'occasion du passage de l'Amplibus à la rue de Romont, à Fribourg. Des bornes extérieures permettaient de dépister individuellement les troubles auditifs. «Les personnes ne percevant pas correctement les huit sons étaient invitées à monter dans le bus pour un examen plus approfondi», explique Michel Henger, audioprothésiste. «Le test a beaucoup intéressé les jeunes», relève Michel Henger. «C'est un handicap qui ne fait pas forcément mal.» Environ 30 personnes ont présenté une perte auditive. Selon les estimations des professionnels, «10% de la population est atteinte d'un trouble léger ou grave». Les performances de l'ouïe diminuent avec l'âge et touchent essentiellement les plus de 55 ans. L'Amplibus s'était déjà arrêté plusieurs fois à Fribourg sur la place Georges-Python. Il a cette fois bénéficié de la fréquentation importante de la rue piétonne. Et rencontré un plus grand succès. LC

VINCENT MURITH

Encore un non au projet de Constitution

PRISE DE POSITION • La Communauté romande du pays de Fribourg vient se joindre à la liste des opposants.

Après l'UDC, le Parti radical, l'Union démocratique fédérale et l'Union patronale, la Communauté romande du pays de Fribourg (CRPF) vient ajouter son nom à la liste des opposants au projet de nouvelle Constitution cantonale. Ainsi en a-t-elle décidé lors de son assemblée annuelle jeudi soir à Fribourg. C'est bien sûr l'article sur les langues qui motive son refus. La CRPF avait déjà manifesté à plusieurs reprises qu'elle n'était pas contente des travaux effectués par les constituants dans ce domaine.

Son président Simon Rebetez s'est interrogé sur la recherche d'un compromis à tout prix sur la question: «De la part des Romands, c'est de

l'aplaventisme.» Pour lui, ce compromis existe depuis la mise en place du principe de la territorialité des langues, en 1991, en échange de l'officialité accordée à l'allemand sur le plan cantonal. Si l'on en installe un nouveau, il ne restera plus que la moitié de la moitié. «Tout cela ne relève pas du sens du compromis, mais de la couardise!», a-t-il lancé.

Vice-président de l'association, Denis Clerc s'est ensuite embarqué dans une catilinaire contre la nouvelle Constitution, un projet «pavé de bonnes intentions», comme «l'enfer». L'ancien conseiller d'Etat en veut pour preuve l'article sur les langues: «Ils ont pensé satisfaire à la fois les défenseurs de la germanisa-

tion intégrale du canton et la CRPF.» Autant dire: mission impossible. Pour lui, l'instauration de communes bilingues est contraire au principe de territorialité. «Sur le principe de territorialité, aucun compromis n'est possible. Ou on l'applique, ou on ne l'applique pas.» Emporté par sa verve, Denis Clerc a osé: «Ces gens-là ont pétié dans l'azur. Ils se sont laissé embourbiner.»

COMITÉ D'OPPOSITION EN VUE

Développant un art oratoire moins ostentatoire, le constituant Raphaël Chollet a avoué qu'il n'avait pas pris beaucoup de plaisir dans les travaux de la commission qui traitait de la question des langues, commission à

majorité alémanique. Pour lui, ce n'est pas d'une nouvelle Constitution dont le canton a besoin, mais d'une loi d'application du principe de territorialité. L'ajout, en dernière minute, de l'encouragement au bilinguisme lui reste en travers de la gorge.

Ces arguments ont convaincu une assemblée qui ne demandait qu'à l'être. Au vote, une seule main s'est levée pour s'abstenir. Toutes les autres ont recommandé le non au projet. La CRPF s'engagera donc dans la campagne en puisant dans sa réserve de guerre. Des tractations sont en cours avec les autres mouvements et partis hostiles au projet, ce dans le but de former un comité d'opposition. PhC